

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COMMUNE DE WILLGOTTHEIM-WOELLENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 05 octobre 2020

Sous la présidence de Mme Claudine HUCKERT, Maire

Date de convocation : 28.09.2020

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

Membres présents : HUCKERT Claudine, CHRIST Fabienne, STERN Laurent, BATT Charlotte, KIEFFER Jean-Luc, LIENHART Éric, KOEBERLE Jean-Marc, WERLER Christine, WEISS Thierry, STERN Marie-Madeleine, HERRMANN Charles, SPOHN Bruno, RUFFENACH Emmanuel, LUTZ Estelle

Membre absent excusé : LEBERQUIER Fanny (procuration à HUCKERT Claudine)

Désignation du secrétaire de séance : STERN Marie-Madeleine

Avec l'accord de tous les conseillers présents, un point est ajouté à l'ordre du jour.

En préambule, retour sur la Journée citoyenne du 3 octobre : une nouvelle édition réussie malgré la météo. Une cinquantaine de participants ont contribué à la réalisation de la majorité des chantiers prévus dans une bonne ambiance. Les autres chantiers (peinture des abribus, fleurissement) sont repoussés à une date ultérieure.

1. Adoption du P.V. du 07.09.2020

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve le P.V. à l'unanimité.

2. Avis sur la demande d'exploitation d'un élevage de poules pondeuses en plein air à Rohr

En tant que commune limitrophe, l'avis du conseil municipal de Willgottheim est sollicité sur la demande d'enregistrement présentée par l'EARL FRIESS pour son projet d'élevage de poules pondeuses plein air sur la commune de Rohr, au lieu-dit Mittelweg. Le dossier est consultable sur le site de la préfecture et mis à disposition du public à la mairie de Rohr.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, émet un avis favorable à cette demande avec les réserves suivantes :

- Le risque sanitaire lié à la proximité d'autres élevages avicoles n'est pas traité dans le dossier (élevage de canards à Woellenheim, poules à Avenheim)
- Système de filtration des odeurs non précisé
- Non-adhésion à des élevages intensifs de cette taille
- Pas de création d'emploi

3. Convention avec les agriculteurs pour les zones de non-traitement

La loi impose des zones dans lesquelles les traitements des cultures sont interdits à proximité des zones habitées. Pour les cultures céréalières, cette distance est de 5 m par rapport aux habitations.

A l'initiative de la municipalité, tous les agriculteurs de Willgottheim-Woellenheim ont respecté cette obligation cette année. Cultures non traitées, bandes enherbées, certains ont même semé des

plantes mellifères dans ces zones de non traitement : initiative très appréciée des riverains et favorable à la biodiversité.

Afin d'encourager les agriculteurs dans cette voie et de les soutenir, Madame la Maire propose une indemnisation financière pour compenser les frais liés à ces aménagements ainsi que les pertes de récolte subies par le gel des surfaces.

Une indemnisation **maximale** de 20 €/ are pourra être attribuée lorsque des **aménagements spécifiques, à valeur ajoutée pour la biodiversité seront réalisés** : plantes mellifères, création de vergers ou autres plantations sur une distance **minimale** de 5 m par rapport aux habitations. D'après une première estimation, ces indemnisations représenteraient un total annuel de 2000 € pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la Maire à signer une convention annuelle avec chaque agriculteur concerné.

4. Subvention à l'Amicale des Donneurs de sang du Kochersberg

L'Établissement Français du Sang (EFS) a réduit sa contribution financière pour les repas offerts aux donateurs de sang de 4,20 € à 3,00 € par donneur. Il devient difficile pour les bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang d'organiser des repas de qualité avec cette participation.

M. Alain Zimmermann, délégué local, a formulé une demande de subvention de 144 € (1,20 € x 40 donateurs x 3 collectes) permettant de couvrir les pertes de dotation de l'EFS.

Madame la Maire propose une subvention exceptionnelle de 200 €, en plus de la subvention versée habituellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au versement de cette subvention de 200€.

5. Organisation du repas des aînés

Compte tenu du contexte sanitaire, la Fête des Aînés organisée par la commune chaque année le 2^{ème} dimanche de décembre pour les personnes de 70 ans et plus ne pourra pas avoir lieu dans sa forme habituelle.

Madame la Maire propose qu'un repas à réchauffer soit offert aux personnes concernées. Ce repas sera confectionné par un restaurant de la commune et le dessert par la boulangerie.

Les conseillers prendront contact avec les personnes concernées à partir du 20 novembre pour voir si elles souhaitent le repas à réchauffer ou un panier gourmand. Les repas ou paniers seront distribués par les conseillers de quartier.

6. Affaire de personnel : création d'un poste d'adjoint technique

Suite au départ à la retraite d'un agent, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps non complet, en qualité de contractuel, pour exercer la fonction d'agent d'entretien des bâtiments communaux.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 12/35^{ème}.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 370, indice majoré 342.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 (vacance temporaire d'emploi).

Gestion des adjoints techniques par Jean-Luc Kieffer :

Jean-Luc Kieffer supervise les 2 adjoints techniques de la commune grâce à un tableau de pilotage recensant les grands chantiers et leur délai prévisionnel. Un planning hebdomadaire est transmis aux adjoints techniques pour organiser leurs journées de travail.

La Maire en profite pour remercier Jean-Luc Kieffer pour tout le travail réalisé par son équipe, notamment au niveau de la propreté des voiries.

7. Divers

- **Cours d'anglais :** les cours d'anglais proposés aux enfants du RPI redémarreront après les vacances de la Toussaint. Les inscriptions auront lieu prochainement.
- **Prévention Coulées des eaux boueuses :**
 - **Assolement concerté :** Réunion avec les agriculteurs, la chambre d'agriculture et le SDEA le 18 septembre dernier pour définir le plan d'assolement concerté de cette année.
 - **Bassin d'orage Woellenheim :** Rencontre avec le SDEA le 1^{er} octobre pour une présentation du projet de bassin d'orage de 2500 m³ à Woellenheim (+ renforcement buse en amont du bassin). Le démarrage des travaux est prévu en février-mars 2021.
Cette mesure s'ajoute à celles déjà mises en place (fascines, assolement concerté). Compte tenu des bassins versants à Willgottheim et Woellenheim et des phénomènes extrêmes, le risque zéro n'existe pas ; d'où l'importance pour chacun de mettre en place des **protections individuelles**.
 - **Etude SDEA :** Une étude sera également réalisée par le SDEA pour des mesures de protection, voire un éventuel déplacement du fossé, situé à l'heure actuelle sur les parcelles privées, derrière le lotissement de la rue des Lilas à Woellenheim.
- **Actualités de la Communauté de Communes :**
 - Lancement du projet de pistes cyclables pour relier le Kochersberg à l'Eurométropole de Strasbourg. 15 kms seront réalisés dans l'année à venir.
 - Extension de la déchetterie de Pfulgriesheim
 - Groupes scolaires à Furdenheim et Hurtigheim
 - Création de tiers lieux destinés aux télétravailleurs
 - **Modification du PLUI :** la modification aura lieu en 2021. Les communes doivent faire remonter leurs remarques et demandes de modification avant la fin d'année à la Communauté de communes.
 - **Extension du Trèfle à Truchtersheim :** il s'agit d'une Maison France Services. La Maire propose aux conseillers d'organiser une visite pour découvrir les services proposés.
 - **Commune à l'honneur :** à la réunion du conseil communautaire de février 2021, Willgottheim-Woellenheim sera mise à l'honneur. Les conseillers municipaux seront tous invités pour une présentation du village et des projets en cours.
 - **Cérémonie du 11 novembre :** la cérémonie réunissant l'ensemble des communes du Kochersberg aura lieu le mardi 10 novembre au soir sur la place du Curé Bertomé à Willgottheim et sera suivie d'un verre de l'amitié au gymnase (sauf évolution défavorable du contexte sanitaire).

➤ **Activités des commissions :**

- **Communication :** bulletin communal de fin d'année en cours de préparation + site internet de la commune en cours de mise à jour.
- **Animations :** présentation d'un planning mensuel récapitulatif des événements animant nos villages prévus en 2021 (événements existants et nouvelles propositions) + projet de mise en place d'un marché hebdomadaire le vendredi soir sur le parking du gymnase à partir du printemps.
- **Marché de Noël :** la décision de maintenir ou d'annuler le marché de Noël 2020 reste en suspens, en attendant plus de précisions quant aux règles sanitaires à appliquer. Dans la mesure du possible, le Conseil Municipal souhaite maintenir l'événement.

➤ **Patrimoine bâti**

- **Réduction des consommations énergétiques,** Laurent Stern et Fanny Leberquier : mise en place d'un suivi régulier des compteurs pour mesurer les consommations d'eau, d'électricité et de gaz des bâtiments publics afin d'identifier les plus énergivores
 - Les travaux de mise en valeur du mur intérieur de l'église de Woellenheim sont en cours, ils sont réalisés par 2 personnes de la commune
 - Le remplacement du lampadaire en face de la rue de la Paix sera réalisé le 7 octobre par la société SOBECA
 - **Aménagement de la cour de la mairie :** présentation du projet réalisé par l'architecte qui a travaillé sur la rénovation de la mairie pour l'aménagement du porche d'accès à la cour de la mairie (habillage avec des tasseaux en bois, intégration de bancs...) + présentation d'une première proposition d'aménagement et de végétalisation de la cour de la mairie.
- **Demandes d'urbanisme :** la Maire transmettra par mail aux conseillers municipaux la liste des demandes reçues et délivrées depuis la dernière communication.
- **Remerciements :** L'AKTT remercie la commune pour son soutien à l'occasion du tournoi de pétanque organisé début septembre. Par ailleurs, la Présidente du Conseil de fabrique a également transmis ses remerciements suite au versement d'une subvention de 2000 € pour les dépenses de chauffage de l'église.

➤ **Echos des quartiers :**

- Suite à des interrogations exprimées, la commune, après consultation du constructeur, a apporté les réponses aux riverains du chantier de construction de l'habitat collectif de la rue des Prés.
- Depuis quelques semaines, il y a de plus en plus d'étourneaux dans le village qui provoquent des nuisances sonores et olfactives. La Maire va prendre contact avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour voir ce qui peut être fait.